Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Licenciement inapte

Par Min

Bonjour suite à un licenciement pour inaptitude comme aide soignante pourriez-vous me dire si je pourrais exercer ma profession ailleurs dans une autre entreprise.merci

---
Par yapasdequoi

Bonjour,
Il faudra que le médecin du travail vous déclare apte dans votre nouvelle entreprise.
[url=https://travail-emploi.gouv.fr/emploi-et-insertion/prevention-maintien-emploi/salarie-travailleur-independant-ou-agent-public/etre-a-l-ecoute-de-sa-sante/article/visites-et-examens-medicaux-dans-le-cadre-du-travail]https://travail-emploi.gouv.fr/emploi-et-insertion/prevention-maintien-emploi/salarie-travailleur-independant-ou-agent-public/etre-a-l-ecoute-de-sa-sante/article/visites-et-examens-medicaux-dans-le-cadre-du-travail[/url]